



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2008

Province de Québec
Ville de Rivière-Rouge

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue en la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville de Rivière-Rouge, lundi le 4 août 2008, à 19h30.

Sont présents et forment le quorum requis, Mme la conseillère Carine Lachapelle ainsi que MM les conseillers Normand Girouard, Normand Gravel, Denis Lacasse et Yves Sigouin sous la présidence de M. le conseiller André Tremblay, maire suppléant.

Mme la mairesse Déborah Bélanger est absente.

M. Alain Deslauriers, directeur général, et Mme Lise Cadieux, greffière adjointe, sont aussi présents.

M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, M. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, et M. Martin Piché, directeur des loisirs et de la culture, sont également présents (jusqu'à 20h25).

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. André Tremblay, maire suppléant, adresse le mot de bienvenue aux personnes présentes et ouvre la séance ordinaire. Il est 19h30.

242/04-08-08

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que préparé par la greffière adjointe.

Que l'ordre du jour puisse être modifié avec l'assentiment de la majorité des membres du Conseil présents.

A Ouverture

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2008
3. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juillet 2008
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire ajournée au 24 juillet 2008
5. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire ajournée au 25 juillet 2008

Période de questions du public

B Gestion financière

1. Adoption des comptes payés et à payer pour le mois de juillet 2008
2. Autorisation de signature
3. Transferts budgétaires au 7 juillet 2008 et dépôt du rapport budgétaire semestriel au 7 juillet 2008
4. Mandat pour recouvrement de comptes à recevoir
5. Programme d'assurance de dommages pour les organismes à but non lucratif

C Gestion administrative

1. Dépôt du certificat de la procédure d'enregistrement relative au règlement numéro 131
2. Annulation d'un constat d'infraction
3. Autorisation de contrat de gestion avec Télébec dans le dossier de la fibre optique
4. Embauche d'une réceptionniste perception et taxes temporaire
5. Programme de reconnaissance des Villages-relais
6. Nomination de membres sur le Comité de suivi des travaux de construction de trottoirs, de bordures, d'égout pluvial et d'aménagement sur la rue L'Annonciation



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2008

D Contrats et appels d'offres

1. Appel d'offres no. 2008-05 sur invitation relatif à des travaux d'amélioration du réservoir élevé d'eau potable dans le secteur L'Annonciation
2. Appel d'offres no. 2008-06 relatif à des services professionnels de laboratoire de contrôle de qualité des matériaux lors des travaux de construction de la rue L'Annonciation
3. Mandat à un laboratoire pour le contrôle de qualité des matériaux lors des travaux de construction de la rue L'Annonciation
4. Contrat pour la fourniture de service Internet

E Avis de motion

1. Règlement numéro 134 imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture et du camping municipal

F Adoption des règlements

G Sécurité publique

H Transport routier

1. Fermeture et abolition d'une partie de l'ancienne route 117
2. Demande de droit de passage sur le domaine public – Hydro-Québec

I Hygiène du milieu

J Urbanisme et mise en valeur du territoire

1. Demande de dérogation mineure numéro 2008-00001

K Loisirs et culture

1. Tournoi de pêche de l'Association des résidents du lac Marsan
2. Tournoi de golf du Centre de la Petite Enfance Station Les P'tits Bourgeois

L Divers

Période de questions du public

M Levée ou ajournement de la séance ordinaire.

ADOPTÉE

243/04-08-08

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 JUILLET 2008

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2008 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 juillet 2008 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

244/04-08-08

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JUILLET 2008

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juillet 2008 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle,
appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2008

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 21 juillet 2008 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

245/04-08-08

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE AJOURNÉE AU 24 JUILLET 2008

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire ajournée au 24 juillet 2008 à 19h00 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire ajournée au 24 juillet 2008 à 19h00 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

246/04-08-08

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE AJOURNÉE AU 25 JUILLET 2008

CONSIDÉRANT que les membres du Conseil municipal ont tous reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire ajournée au 25 juillet 2008 à 16h30 dans les délais requis et s'en déclarent satisfaits;

Il est proposé par le conseiller Denis Lacasse,
appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire ajournée au 25 juillet 2008 à 16h30 soit adopté tel que préparé par Mme Claire Coulombe, greffière.

ADOPTÉE

Période de questions du public

Mme Déborah Bélanger, mairesse, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées aux membres du Conseil portent sur les sujets suivants :

- Coupe de huit (8) arbres sur la rue L'Annonciation, suggestion : mandater un professionnel pour étudier l'état de ces arbres dans le but de les conserver, souscription volontaire possible des contribuables à cet effet;
- Remerciement pour les travaux réalisés sur le chemin du Lac-Vert;
- Futurs arbres sur la rue L'Annonciation versus l'entretien par la machinerie de la Ville;
- État de situation et coûts actuels et projetés reliés à l'injonction dans le dossier du centre de tri;
- Projet de changement d'un ponceau existant sur le chemin du Lac-aux-Bois-Francis Est;
- Avis envoyés aux contribuables par le Service d'urbanisme pour le suivi de la vidange de fosses septiques et projet à venir pour le suivi des autres installations;
- Reportage télévisé sur un dossier d'amoncellement de pneus sur le territoire de la Ville.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2008

Note : M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, M. Jean-Louis Boileau, directeur du Service d'urbanisme, et M. Martin Piché, directeur des loisirs et de la culture, quittent la réunion. Il est 20h25.

GESTION FINANCIÈRE

247/04-08-08

ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER POUR LE MOIS DE JUILLET 2008

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Qu'après vérification des comptes par un membre du Conseil, la liste officielle des comptes de juillet 2008 pour la Ville de Rivière-Rouge, incluant l'agglomération, se détaille comme suit :

Salaires (ch. bordereau # 3745 à 4054) :	127 033,68 \$
Remises fédérales et provinciales :	68 672,31 \$
Comptes courants (ch. 81080 à 81213) :	441 936,24 \$
Total :	637 642,23 \$

Que ces comptes soient approuvés et payés, le tout conformément aux dispositions du règlement numéro 73.

Les dépenses autorisées par les différents fonctionnaires dans le cadre du règlement numéro 73 font partie de la présente liste de comptes. Le Conseil approuve et entérine ces dépenses et reconnaît recevoir le rapport découlant de l'article 9 du règlement numéro 73.

ADOPTÉE

248/04-08-08

AUTORISATION DE SIGNATURE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil nomme les signataires suivants pour tous les comptes de caisse, les effets, les chèques et les autres documents de la Ville de Rivière-Rouge, et ce, à compter du 11 août 2008 :

Mairesse :	Mme Déborah Bélanger
ou	
Maire suppléant identifié par résolution du Conseil	
et	
Trésorier :	Mme Pauline Legault
ou Adjointe au trésorier	Mme Gaétane Tremblay
ou Directeur général :	M. Alain Deslauriers
ou Directrice générale adjointe :	Mme Claire Coulombe.

Que la présente résolution remplace la résolution numéro 640/13-12-04 du 13 décembre 2004.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2008

249/04-08-08

TRANSFERTS BUDGÉTAIRES AU 7 JUILLET 2008 ET DÉPÔT DU RAPPORT BUDGÉTAIRE SEMESTRIEL AU 7 JUILLET 2008

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité des finances en date du 16 juillet 2008 pour effectuer des transferts budgétaires et ainsi augmenter le budget 2008 de la ville centrale de Rivière-Rouge d'un montant total de 299 091,00 \$ en revenus et en dépenses;

CONSIDÉRANT que conformément à la Loi sur les compétences municipales, il est obligatoire de déposer deux rapports semestriels aux membres du Conseil municipal;

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser Mme Pauline Legault, trésorier, pour effectuer des transferts budgétaires et pour augmenter le budget 2008 de la ville centrale de Rivière-Rouge d'un montant de 299 091,00 \$ en revenus et en dépenses, conformément au rapport préparé en date du 7 juillet 2008.

De déposer aux membres du Conseil municipal le rapport budgétaire déterminant les revenus et les dépenses 2007, le budget 2008, les soldes cumulés en date du 7 juillet 2008 ainsi que les prévisions au 31 décembre 2008, tel que préparé par Mme Pauline Legault, trésorier, en date du 7 juillet 2008.

ADOPTÉE

250/04-08-08

MANDAT POUR RECOUVREMENT DE COMPTES À RECEVOIR

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De mandater Me Dany Chamard, avocat, de Mont-Laurier pour le recouvrement de trois (3) comptes à recevoir relativement à la Société de Développement Commercial (S.D.C.).

ADOPTÉE

251/04-08-08

PROGRAMME D'ASSURANCE DE DOMMAGES POUR LES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF

CONSIDÉRANT que l'Union des municipalités du Québec (UMQ) offre un programme d'assurance de dommages pour les organismes à but non lucratif;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que la Ville accepte que Plein-air Haute-Rouge puisse bénéficier du programme d'assurance de dommages pour les organismes à but non lucratif offert par l'entremise de l'UMQ.

Que Plein-air Haute-Rouge assume entièrement les coûts de cette assurance.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2008

GESTION ADMINISTRATIVE

252/04-08-08

DÉPÔT DU CERTIFICAT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT RELATIVE AU RÈGLEMENT NUMÉRO 131

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel,
appuyé par la conseillère Carine Lachapelle et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil municipal accepte le dépôt du certificat de la greffière concernant la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement numéro 131 décrétant la mise aux normes du système d'alimentation en eau potable dans le secteur Sainte-Véronique et un emprunt à long terme pour en défrayer les coûts, tenue le 22 juillet 2008, lequel se résume comme suit :

- personnes habiles à voter :	477
- nombre requis pour demander la tenue d'un scrutin référendaire :	59
- nombre de demandes faites :	0

Par conséquent, le règlement numéro 131 a été approuvé par les personnes habiles à voter en date du 22 juillet 2008.

ADOPTÉE

253/04-08-08

ANNULATION D'UN CONSTAT D'INFRACTION

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'annuler le billet numéro 8790-20653 lié à une infraction au Code de la sécurité routière par un cycliste.

ADOPTÉE

254/04-08-08

AUTORISATION DE CONTRAT DE GESTION AVEC TÉLÉBEC DANS LE DOSSIER DE LA FIBRE OPTIQUE

ATTENDU qu'il y a lieu de conclure une entente pour la gestion des commutateurs dans le dossier de la fibre optique;

ATTENDU que la MRC d'Antoine-Labelle a reçu le mandat de discuter avec Télébec pour obtenir une proposition selon les besoins des municipalités;

ATTENDU que Télébec a déposé le 30 avril 2008 une offre de service modulée répondant aux attentes exprimées par la MRC et les municipalités;

ATTENDU que la MRC a déposé un scénario de coût selon le niveau de surveillance des commutateurs et les types de services;

ATTENDU que la Ville de Rivière-Rouge a pris connaissance du scénario de coût déposé le 18 juin 2008 et accepte les frais de gestion et d'ingénierie liés à ce contrat;

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge accepte de participer au contrat de gestion déposé par Télébec et autorise la MRC d'Antoine-Labelle à procéder à la signature d'un contrat pour un (1) commutateur pour et au nom de la Ville.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2008

Que la Ville de Rivière-Rouge accepte les frais de gestion et d'ingénierie liés à ce contrat.

ADOPTÉE

255/04-08-08

EMBAUCHE D'UNE RÉCEPTIONNISTE PERCEPTION ET TAXES TEMPORAIRE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De procéder à l'embauche de Mme Chantal Chevalier à titre de réceptionniste perception et taxes temporaire à compter du 30 juillet 2008, conformément aux dispositions de la convention collective de travail en vigueur.

ADOPTÉE

256/04-08-08

PROGRAMME DE RECONNAISSANCE DES VILLAGES-RELAIS

CONSIDÉRANT que la Ville de Rivière-Rouge est candidate à l'obtention du statut de Village-relais;

CONSIDÉRANT qu'il serait avantageux que les municipalités ayant obtenu le statut de Village-relais se regroupent;

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que la Ville de Rivière-Rouge appuie la démarche entreprise par la Municipalité de Danville à l'effet qu'une fédération des Villages-relais soit mise sur pied.

ADOPTÉE

257/04-08-08

NOMINATION DE MEMBRES SUR LE COMITÉ DE SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROTTOIRS, DE BORDURES, D'ÉGOUT PLUVIAL ET D'AMÉNAGEMENT SUR LA RUE L'ANNONCIATION

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Yves Sigouin et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve la nomination des personnes suivantes en tant que membres sur le Comité de suivi des travaux de construction de trottoirs, de bordures, d'égout pluvial et d'aménagement sur la rue L'Annonciation, et ce, à compter du 4 août 2008 :

- M. le conseiller André Tremblay,
- M. le conseiller Normand Girouard, en tant que substitut,
- M. le conseiller Denis Lacasse, en tant que substitut,
- M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics.

Que les autres employés de direction de la Ville puissent également siéger au besoin sur ledit Comité dans le cadre de leurs fonctions respectives.

ADOPTÉE



No de résolution
ou annotation

258/04-08-08

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2008

CONTRATS ET APPELS D'OFFRES

APPEL D'OFFRES NO. 2008-05 SUR INVITATION RELATIF À DES TRAVAUX D'AMÉLIORATION DU RÉSERVOIR ÉLEVÉ D'EAU POTABLE DANS LE SECTEUR L'ANNONCIATION

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin,
appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'approuver les documents de soumissions relatifs à des travaux d'amélioration du réservoir d'eau potable, dans le secteur L'Annonciation, faisant partie de l'appel d'offres no. 2008-05 de la Ville, incluant entre autre l'avis de soumission, les autres documents se rapportant à l'appel d'offres et un plan tels que préparés par la firme GÉNIVAR, société en commandite, et datés du 4 août 2008 et de décembre 2007, tel projet portant le numéro de dossier TL12295.

Que la Ville de Rivière-Rouge requiert des offres sur invitation écrite pour la réalisation de travaux de construction qui se décrivent approximativement comme suit : « Travaux d'amélioration du réservoir d'eau potable », et ce, auprès des entrepreneurs électriciens suivants : Champagne Électrique inc., Électricien Michel Denis inc., G. Paiement Électrique inc., Jean Émond enr., Lacasse Électrique inc., Luma Électrique inc. et Villeneuve Germain Électricien inc.

Que, pour toutes informations concernant le projet, vous pouvez consulter le Consultant, M. Michel Labelle, ingénieur de GÉNIVAR, et le Propriétaire, M. Michel Robidoux, directeur des travaux publics, pour la Ville de Rivière-Rouge.

Que les soumissions comprennent toutes les caractéristiques décrites au présent document d'appel d'offres no. 2008-05 de la Ville daté de décembre 2007.

Que les soumissions soient accompagnées d'une garantie de soumission sous forme d'un chèque certifié représentant au moins dix pour cent (10%) du montant total de la soumission incluant les taxes à l'ordre du Propriétaire ou d'un cautionnement de soumission établis au même montant valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

Que les soumissions soient également accompagnées d'une lettre d'intention de la part d'une compagnie d'assurance attestant qu'elle s'engage à fournir un cautionnement d'exécution des travaux et un cautionnement pour gages, matériaux et services au montant de 50% de la soumission chacun.

Que les soumissions soient valides pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours de la date d'ouverture des soumissions.

Que les entrepreneurs soumissionnaires soient responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leurs soumissions.

Que les soumissions (original et une copie) dûment complétées et signées soient reçues au bureau de la Ville dans des enveloppes scellées portant l'inscription « **SOUMISSION AMÉLIORATION DU RÉSERVOIR D'EAU POTABLE** » jusqu'à 14h00, heure du Québec, le 2 septembre 2008 à l'adresse suivante, pour être ouvertes publiquement, par la greffière ou son substitut, le 2 septembre 2008 à 14h05 au bureau de la Ville.

Que seules les soumissions présentées sur les formules de la Ville soient acceptées.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2008

Que la Ville de Rivière-Rouge ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation envers les soumissionnaires.

ADOPTÉE

259/04-08-08

APPEL D'OFFRES NO. 2008-06 RELATIF À DES SERVICES PROFESSIONNELS DE LABORATOIRE DE CONTRÔLE DE QUALITÉ DES MATÉRIAUX LORS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RUE L'ANNONCIATION

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil demande de procéder, le plus tôt possible au début du mois d'août 2008, à la préparation des documents de soumissions relatifs à des services professionnels de laboratoire et de contrôle de qualité des matériaux lors des travaux de construction de la rue L'Annonciation, devant faire partie de l'appel d'offres éventuel no. 2008-06 de la Ville, soit pour une demande publique de soumissions pour la fourniture de ces services professionnels.

D'utiliser un système de pondération et d'évaluation des offres pour effectuer l'analyse des offres formulées par les professionnels dans le cadre du présent appel d'offres, tel que détaillé dans le cahier des charges éventuel de la Ville.

Que la nomination des membres du Comité de sélection soit faite par le Conseil lors de la séance d'ajournement prévue le 18 août 2008.

Que l'appel d'offres soit publié dans le journal L'Information du Nord ainsi que sur le système électronique d'appel d'offres (SÉAO).

ADOPTÉE

260/04-08-08

MANDAT À UN LABORATOIRE POUR LE CONTRÔLE DE QUALITÉ DES MATÉRIAUX LORS DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA RUE L'ANNONCIATION

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

De mandater la compagnie Fondex-Shermont pour la réalisation de travaux de laboratoire pour le contrôle de qualité des matériaux lors de travaux de construction de la rue L'Annonciation, tel mandat pour un montant total maximum de 10 000,00 \$ incluant les taxes et étant accordé dans l'attente de la préparation de l'appel d'offres public no. 2008-06 de la Ville et de l'adjudication d'un contrat relatif à l'ensemble des services professionnels de laboratoire de contrôle de qualité des matériaux lors des travaux de construction de la rue L'Annonciation.

ADOPTÉE

261/04-08-08

CONTRAT POUR LA FOURNITURE DE SERVICE INTERNET

Il est proposé par le conseiller Normand Gravel, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'entériner la conclusion d'une entente d'une durée de douze (12) mois avec B2B2C relativement à la fourniture du service Internet haute-vitesse au coût total de 2 926,75 \$ plus les taxes, le tout conformément à l'offre de service présentée à la Ville.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2008

D'entériner la signature de cette entente par le directeur général, M. Alain Deslauriers, pour et au nom de la Ville de Rivière-Rouge.

ADOPTÉE

AVIS DE MOTION

AVIS DE MOTION

RÈGLEMENT NUMÉRO 134 IMPOSANT UNE TARIFICATION POUR LES SERVICES DES LOISIRS ET DE LA CULTURE ET DU CAMPING MUNICIPAL

M. le conseiller Yves Sigouin donne avis de motion de l'adoption, lors d'une séance ultérieure de ce Conseil, du règlement numéro 134 imposant une tarification pour les services des loisirs et de la culture et du camping municipal.

TRANSPORT ROUTIER

262/04-08-08

FERMETURE ET ABOLITION D'UNE PARTIE DE L'ANCIENNE ROUTE 117

CONSIDÉRANT que la Ville est propriétaire de l'assiette de l'ancienne route 117 qui a été cédée par le ministère des Transports du Québec à la Municipalité de Marchand, faisant maintenant partie de la Ville de Rivière-Rouge;

CONSIDÉRANT que l'assiette de l'ancienne route 117 traversant une partie des lots 3 et 4 du rang Ouest de la rivière Rouge n'est d'aucune utilité et que le Conseil désire que celle-ci ne soit plus affectée à l'utilité publique;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par le conseiller Normand Girouard, appuyé par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :

De décréter la fermeture et l'abolition de la partie de l'ancienne route 117 traversant les lots 3 et 4 du rang Ouest de la rivière Rouge, telle qu'identifiée au certificat de localisation et au plan de propriété préparés par Mme Isabelle Labelle, arpenteure-géomètre, sous le numéro 3148 de ses minutes en date du 19 janvier 2005.

Que cette partie de l'ancienne route 117 ne soit plus affectée à l'utilité publique.

Que la mairesse et le directeur général, ou leurs représentants, soient autorisés à signer tous les documents requis pour la cession au propriétaire du terrain que traverse la partie de route fermée et abolie par la présente résolution.

ADOPTÉE

263/04-08-08

DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE SUR LE DOMAINE PUBLIC – HYDRO-QUÉBEC

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Normand Girouard et résolu à l'unanimité :

D'autoriser la réalisation de travaux de prolongement du réseau d'Hydro-Québec sur le chemin privé Lacoste devant débiter à l'été 2008 et se terminer à l'automne 2008 (Titre et numéro de projet : DCL : 30558503).



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2008

De désigner le directeur des travaux publics, M. Michel Robidoux, en tant que signataire de la demande d'intervention et des deux (2) plans transmis par Hydro-Québec, et ce, pour et au nom de la Ville.

ADOPTÉE

URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

264/04-08-08

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2008-00001

La demande de dérogation mineure numéro 2008-00001 est à l'effet d'obtenir l'autorisation de construire un abri forestier sur le lot 27-3 et une partie du lot 27 du rang 6 du cadastre du Canton Turgeon (matricule : 1456-71-9000) situé sur le chemin du Lac-de-la-Haie, d'une superficie de 9.757 ha alors que la réglementation exige une superficie minimum de 10 ha (art. 5.10 h) règlement # 108, relatif au zonage.

CONSIDÉRANT que l'usage abri forestier est autorisé dans cette zone;

CONSIDÉRANT que la superficie manquante est de 2,33 % uniquement;

CONSIDÉRANT que la propriété possède la dimension requise pour respecter les marges de recul prescrites;

CONSIDÉRANT la résolution numéro C.C.U. 093.10.07.08 du Comité consultatif d'urbanisme recommandant d'accepter la présente demande;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2008-00001 tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme.

ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

265/04-08-08

TOURNOI DE PÊCHE DE L'ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC MARSAN

Il est proposé par le conseiller Yves Sigouin, appuyé par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le versement d'une aide financière de 50,00 \$ à l'Association des résidents du Lac Marsan pour la réalisation de leur tournoi de pêche annuel qui aura lieu le samedi 26 juillet 2008.

ADOPTÉE

266/04-08-08

TOURNOI DE GOLF DU CENTRE DE LA PETITE ENFANCE STATION LES P'TITS BOURGEONS

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Normand Gravel et résolu à l'unanimité :



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Rivière-Rouge

SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AOÛT 2008

D'autoriser l'achat de quatre (4) billets pour le tournoi de golf au profit du Centre de la petite enfance (CPE) Station Les P'tits Bourgeons de Rivière-Rouge qui aura lieu le 27 septembre prochain au Club de golf Nominingue au coût de 100,00 \$ chacun.

ADOPTÉE

Période de questions du public

M. André Tremblay, maire suppléant, invite les citoyens présents à poser des questions.

Les questions adressées au Conseil portent sur les sujets suivants :

- Dossier Village-Relais;
- Amélioration du réservoir d'eau potable dans le secteur L'Annonciation;
- Tracé de la nouvelle route 117;
- Services professionnels de laboratoire de contrôle de qualité des matériaux : travaux de construction de la rue L'Annonciation;
- Site Internet;
- Traverse pour quatre roues au contournement de la route 117.

267/04-08-08

LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par la conseillère Carine Lachapelle, appuyée par le conseiller Denis Lacasse et résolu à l'unanimité :

Que la présente séance soit ajournée au lundi 18 août 2008 à 19:30 heures et que l'ordre du jour comprenne, entre autre, le sujet suivant :

1. Appel d'offres no. 2008-06 relatif à des services professionnels de laboratoire de contrôle de qualité des matériaux lors des travaux de construction de la rue L'Annonciation.

Il est 20h50.

ADOPTÉE

À moins d'indication contraire dans une résolution, le maire suppléant n'a pas exercé son droit de vote.

LE MAIRE SUPPLÉANT

LA GREFFIÈRE ADJOINTE

André Tremblay

Lise Cadieux